



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-39010>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-39010**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville De Grenoble

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21380185500015

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38021

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1627656>

Identifiant interne de la consultation : 2025_SCP_0097

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés publics

Numéro de téléphone du contact : +33 476763636

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ou le Dc1 et lettre de candidature
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Assurance responsabilité professionnelle pour les risques Chiffre d'affaires annuel général : Chiffre d'affaire réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles Chiffre d'affaires annuel spécifique : Chiffre d'affaire réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/05/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : Valeur technique - Sous-critère 1 - Qualité esthétique : 20% Valeur technique - Sous-critère 2 - Création d'un motif sur mesure : 15% Valeur technique - Sous-critère 3 - Durée de garantie et délais de livraison : 15% Performances en matière de protection de l'environnement : 15% Prix des prestations : 35%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition de motifs, accessoires et matériels divers pour les illuminations de fin d'année de la Ville de Grenoble

Code CPV principal - Descripteur principal : 31522000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché est récurrent et à pour objet l'acquisition de matériels d'illuminations festives de fin d'année pour les espaces extérieurs de la ville de Grenoble

Lieu principal d'exécution du marché : 11 boulevard Jean Pain 38021 - GRENOBLE

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 100000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. (1) Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. (2) L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. La signature électronique des documents est exigée pour cette consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Les montants maximum par an sont définis comme suit: Le montant maximum total est de 200 000 euro(s) sur la durée totale du marché (4 ans), soit un montant maximum de 50 000 euro(s) par an. Le montant estimé total est de 100 000 euro(s) sur

la durée totale du marché (4 ans), soit un montant estimé de 25 000 euro(s) par an. La commande comparative n'est pas représentative d'une commande annuelle. Durée : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois soit 4 ans. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/04/2025